

REPORTAGE

# Chronique d'une renaissance annoncée

Trois des onze statues qui étaient sur la place de la Brèche et avaient été victimes de vandalisme viennent d'être restaurées. En prévision de leur réapparition lorsque les travaux du centre-ville seront achevés.

La statue de Giotto enfant par Léon Chervet faisait partie des plus abîmées. Il y a sept ans, un matin de mai, les Niortais avaient découvert stupéfaits que les statues de la place de la Brèche avaient été peinturlurées dans la nuit. Une virée nocturne probablement préméditée car des seaux de rouge, de jaune et de turquoise avaient été déversés sur la tête des marbres niortais. Avec acharnement puisque plus de dix ans après, les couches de glycéro sont tellement épaisses qu'une fois la première pellicule enlevée, elles coulent faute d'avoir jamais séché. Il aura fallu tout le savoir-faire d'une équipe de deux restaurateurs expérimentés pour venir à bout, en un bon mois, de ces outrages...

Une renaissance délicate qui s'est déroulée dans le secret d'une réserve des Musées niortais. Car si cette restauration s'est fait longtemps attendre, c'est que la question juridique était complexe : les statues sont en fait un dépôt de l'Etat fait à Niort à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. "C'est le ministre des Arts de l'époque, Antonin

Proust, qui avait accordé ses largesses à sa ville natale en nous octroyant de belles pièces. Des marbres dont les auteurs avaient été soit distingués par les Expositions universelles de Paris de 1889 ou de 1900, soit récompensés par un Prix de Rome" rappelle Daniel Courant, président de la Société historique des Deux-Sèvres. Mais 120 ans plus tard, l'État n'ayant pas dans ses priorités de les restaurer, les statues restèrent engluées dans leurs oripeaux pendant une dizaine d'années. Jusqu'à ce que l'adjoint au maire à la Culture, Nicolas Marjault, et le Conseil de quartier centre-ville décident d'agir. Dans la perspective de la rénovation de notre centre historique et de la place de la Brèche. Pour un premier budget de 20 000 euros. "Pour la statue de Giotto enfant, j'ai dû déposer la tête pour refaire les goujons, c'est-à-dire les armatures en laiton qui tiennent les différentes parties de la statue" explique Michel Prieur, le restaurateur agréé par les Musées de France sous l'autorité duquel ce travail a été réalisé. "Puis nous avons dû analyser la peinture afin de définir le traitement à suivre. Et les solvants à utiliser. C'est un peu comme de la médecine : on fait des compresses, on laisse agir, on avise... on recommence... Puis on gratte avec de tout petits scalpels..."

Chaque restauration impose toute une palette de techniques, du doigté et beaucoup de patience... comme le souligne Muriel Oiry, la jeune restauratrice qui intervient. "Le marbre, c'est comme du sucre, c'est un amalgame de petits grains. Donc plus on intervient tard,



Bruno Derbord

"C'est un peu comme de la médecine : on fait des compresses, on laisse agir, on avise..."

plus la peinture pénètre ce matériau poreux. A nous de trouver comment effacer les dégradations sans altérer les statues... Pour cette mission, à Niort, nous avons dû aller jusqu'à un micro-sablage à 32 microns : une technique utilisée en dentisterie !"

Les deux professionnels, titulaires d'un diplôme de l'école de Tours, alignent entre 5 et 9 années d'études spécialisées et de nombreuses restaurations délicates, au Louvre, à Orsay ou ailleurs. "Nous ne sommes qu'une centaine en France à être agréés par les Musées. Nos études nous ont permis d'apprendre tout autant l'histoire de l'art, bien sûr, que la chimie, le modelage, la peinture, la taille de la pierre..."

Nos deux restaurateurs interviennent sur des œuvres de toutes les époques, du néolithique au XX<sup>e</sup> siècle... "Plus vite on intervient, moins il y a de dégâts sur l'œuvre, rappelle Michel Prieur, en montrant avec une fierté légitime les photos



Bruno Derbord

La statue dégradée il y a 10 ans.

de nos statues avant restauration et... après. Nous parachèverons notre travail par la pose d'un badigeon de chaux qui protégera les statues tout en laissant respirer la pierre..." Pour qu'elles puissent bientôt à nouveau affronter fièrement nos regards... ■

Véronique Bonnet-Leclerc

NOTEZ-LE

## Toute la médiathèque chez vous

Vous cherchez un bon polar pour votre week-end ? Tapez "policier" dans le "Catalogue", catalogue collectif des bibliothèques et médiathèques de l'Agglomération. Vous pourrez choisir entre plus de 180 références, livres, vidéos ou CD. Cliquez sur un ouvrage : vous

verrez s'afficher sa description, sa disponibilité, le lieu où il se trouve... et vous pourrez même le réserver en ligne. La recherche dans le catalogue peut se faire par auteur, titre ou sujet. Et vous pouvez aussi choisir le type de document qui vous intéresse : un plan, une carte postale,

une partition ? Dorénavant, la demande se fait sans bouger de chez vous, et vous pouvez même demander à ce que l'ouvrage soit mis à votre disposition dans l'une des bibliothèques ou médiathèques du réseau. ■ <http://catalogue.agglo-niort.fr>

FORMALITÉS CITOYENNES

L'Hôtel administratif est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h30 et le samedi de 9h30 à 11h30.



Bruno Derbord

# Réorganisation des mairies de quartier

*S'appuyant sur une étude de fréquentation des mairies de quartier et de l'Hôtel administratif communal, la Ville réorganisera au 1<sup>er</sup> janvier son accueil du public. Pour s'adapter à l'évolution de nos besoins.*

**D**ans les quartiers, huit mairies avaient ouvert leurs portes en 2000 pour permettre aux habitants de faire leurs démarches administratives et, en particulier, des demandes d'actes d'état civil : cartes d'identité et passeports ou encore demandes d'actes de naissance ou de décès. Mais dix ans plus tard, les usages ont changé : les Niortais ne se rendent plus dans ces mairies de quartier, exception faite de trois

d'entre elles où les habitants ont pris l'habitude d'aller. Celles du Clou-Bouchet et de la Tour-Chabot sont en effet situées dans des quartiers à fort habitat social et accueillent les permanences de partenaires comme la Caf ou la Halde. La mairie de quartier de St Liguairie est quant à elle dans une situation spécifique puisque l'essentiel de son activité repose sur sa fonction d'agence postale. Une analyse de la fréquentation faite l'an passé fait apparaître qu'à l'heure d'Internet, nous sommes nombreux à utiliser tous les services en ligne proposés sur [www.vivre-a-niort.com](http://www.vivre-a-niort.com). Mais nous sommes aussi de plus en plus nombreux à nous rendre directement à l'Hôtel administratif communal, surtout depuis que s'y trouvent les stations biomé-

triques nécessaires aux nouveaux passeports. Jugez plutôt : 50 000 usagers se sont rendus à la mairie en 2009 pour y effectuer des demandes citoyennes alors que cette même année, les cinq mairies de quartier les moins fréquentées ne recevaient que 2 à 4 usagers par jour.

La Ville a donc pris la décision de redéployer au 1<sup>er</sup> janvier les agents en poste dans ces cinq mairies de quartier (les Brizeaux, Goise, Sainte-Pezenne, Souché, Saint-Florent) pour renforcer les effectifs des guichets de l'Hôtel administratif communal. Tout en conservant une large amplitude d'ouverture, du lundi au vendredi, de 8h à 17h30 sans interruption – le 1<sup>er</sup> mardi du mois de 10h à 17h30 – et le samedi de 9h30 à 11h30. Mais

aussi, pour développer ses services à domicile auprès de ceux d'entre nous qui ne peuvent pas du tout se déplacer : personnes âgées, handicapées ou malades, qui pourront effectuer leurs demandes par l'intermédiaire du CCAS, d'une association d'aide à domicile ou d'une maison de retraite. Enfin, la Ville souhaite aussi améliorer l'offre de service dans les trois mairies de quartier dont l'accueil est maintenu : elles seront ouvertes de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 17h30 et les navettes qui les relient à l'Hôtel de Ville seront plus fréquentes.

Quant à l'utilisation des cinq autres mairies de quartiers, elles font l'objet d'une réflexion avec les conseils de quartier et les associations. Les demandes sont en effet nombreuses pour ouvrir des lieux d'activités dans les quartiers. ■

Plus d'infos et de démarches en ligne sur [www.vivre-a-niort.com](http://www.vivre-a-niort.com)

## LA BRÈCHE

### Zoom sur le parking

**V**oici une image du parking souterrain de la Brèche qui nous fait découvrir la configuration des lieux au début de l'automne. Le parking, qui fera, rappelons-le, 530 places sur deux niveaux, a été conçu par les architectes du Studio Milou pour être le plus agréable possible. La grande allée centrale piétonne est bordée de grandes arches (voir photo) et permet de desservir les salles où nous pourrions nous garer. L'objectif étant de ne pas construire un vaste parking souterrain d'un seul tenant qui pourrait être inquiétant pour les plus âgés d'entre nous mais de rompre l'ampleur des lieux en aménageant plusieurs espaces. Un travail soigné sur l'éclairage viendra conforter ce sentiment de sécurité. Et certains murs seront habillés de pierre calcaire pour rappeler notre identité locale. Livraison : novembre 2011. ■



Bruno Derbord

# Faire vibrer les papilles

**“Un goûter presque parfait”... inter quartiers : quatre équipes d'enfants s'affrontent pour ce défi lancé par la maison de quartier de Saint-Florent-Goise. Finale le 8 décembre.**

Les yeux brillent et les mots sortent tout seuls : ce mercredi à la maison de quartier Saint-Florent, sept enfants préparent leur “goûter presque parfait”. La plus jeune a presque six ans, le plus grand dix ans. Alexis, Amandine, Eva, Laura, Martin, Nathan et Quentin ont conçu un menu à faire saliver l'assemblée : “brochette de fruits de saison – raisin, pommes, poires – et milk shake vanille.” “Et aussi pain perdu avec lamelles de poire et sauce chocolat.” Ils ont choisi leur thème : la ferme. Plusieurs d'entre eux ont des grands-parents agriculteurs. Les idées de décoration et d'animation fusent : “Les invités seront assis sur des bottes de



Les enfants de Saint-Florent préparent un savoureux goûter

Bruno Darbord

paille” ; “on les accueillera habillés en fermiers et en fermières” ; “il y aura des poules, des canards, des lapins”... “On va dessiner des coqs, des vaches et des moutons.”

Séverine Laroche, responsable enfance famille, précise que c'est Aurélien, leur animateur, qui a eu l'idée de ce concours inspiré par la célèbre émission de M6. En septembre, le centre de loisirs de Saint-Florent-Goise a lancé le défi. Trois autres maisons de quartier l'ont relevé.

C'est ainsi que quatre équipes de huit enfants s'affrontent amicalement, chaque mercredi. Saint-Florent commence le 10 novembre ; la journée fait l'objet d'un reportage réalisé avec les adolescents de Goise. Ensuite la Maison de quartier Tour-Chabot, puis Champ-clairot-Champommier, et enfin Souché le 1<sup>er</sup> décembre reçoivent les autres équipes. Comme dans l'émission, les enfants invités évaluent la décoration de la salle, la qualité de la cuisine et

l'ambiance. Et mercredi 8 décembre à Saint-Florent, les deux équipes finalistes devront cuisiner pour les membres du jury, composé des présidents des centres socioculturels concernés, du directeur de Saint-Florent, d'un restaurateur, d'un parent... Chaque enfant recevra des lots offerts par des commerçants.

Ce jeu inter-quartiers vise à sensibiliser les enfants à l'équilibre alimentaire, à les éveiller à de nouvelles saveurs et à leur faire prendre conscience de la façon dont sont produits les aliments. Depuis septembre, encadrés par Aurélien, les enfants de Saint-Florent ont cherché des recettes à la bibliothèque, visité la ferme de la Bazinière et la maison du développement durable (*lire Vivre à Niort n°207*). Le jour J, ils feront leurs emplettes au marché. En attendant, ils sont très motivés : “C'est bien, explique posément Nathan, parce qu'il n'y a pas vraiment d'argent, on participe gratuitement” ; tandis qu'Alexis s'exclame : “Normalement, ce goûter, ça devrait faire vibrer les papilles !” ■

Véronique Duval

## Bien manger avec un petit budget

Comment bien se nourrir quand on ne dispose que d'un budget riquiqui ? Pour faire ses courses et préparer son repas, chacun a des idées et les ressources locales existent. Partager ces savoirs, c'est le but des ateliers santé ville qui démarrent cette année. Portés par la Ligue contre le cancer dans le cadre de sa politique de prévention, ils réunissent plusieurs partenaires : la maison de quartier centre-ville, les associations La Colline, le Secours populaire, le comité départemental d'éducation à la santé

(Codes)... Depuis le 30 septembre, un atelier mensuel réunit de huit à quinze personnes en situation de précarité. “Le but est de travailler sur l'équilibre alimentaire, mais aussi le partage, le lien social” explique Grégory Doucet, animateur du service entraide à la maison de quartier Centre. Aller au marché en s'intéressant aux fruits et légumes de saison, réaliser de savoureuses soupes... Chaque mois, un thème est abordé dans un lieu différent. Le 16 décembre, il s'agira de créer des desserts dans un appartement.



Atelier gourmand et convivial.

Et en janvier, le groupe se retrouvera au restaurant. Ces ateliers conviviaux se clôtureront en juin par un pique-nique partagé dans les jardins solidaires du quai de Belle-Île.

Par ailleurs, la Ligue contre le cancer organise aussi dans ses locaux, cette fois à l'attention des personnes malades et de leurs proches, un atelier mensuel animé

par une diététicienne de la Mutualité française. Tant il est vrai que la nourriture peut être une alliée dans la lutte contre la maladie. ■

V.D.

**Comité Deux Sèvres de la Ligue contre le cancer, tél 05 49 06 96 60.**

URBANISME

# Pas de construction sans autorisation

*Nous serions de plus en plus nombreux à oublier de déclarer les travaux effectués sur nos maisons. Toiture, peinture et construction de bâtiment doivent faire l'objet d'une autorisation préalable.*



Volets roulants...



Antenne parabolique...



Abris de jardin...



Climatiseur...

... Il faut une déclaration en mairie.

Bruno Darbord

Les services municipaux n'en sont encore pas revenus : ils ont découvert en sillonnant la ville une maison de 170 m<sup>2</sup> qui avait poussé comme un champignon sans... le moindre permis de construire ! La propriétaire, une dame habitant dans le Nord de la France, aussitôt alertée, était la première surprise : elle avait délégué tous ses pouvoirs à son architecte qui avait "oublié" de monter le dossier. Une erreur qui aurait pu coûter très cher à la future Niortaise si cette dernière ne s'était empressée de régulariser son dossier en urgence, sans encombre heureusement. Des histoires comme celle-ci restent aussi exceptionnelles qu'exemplaires. Mais il faut savoir que la mairie est quotidiennement ou presque confrontée à des irrégularités en matière de permis de construire ou de déclarations de travaux. Plus souvent par méconnaissance que par malhonnêteté, estiment les services municipaux qui s'efforcent de faire plus preuve de pédagogie que de répression.

Ainsi le préau pour votre voiture ou l'abri jardin, s'ils font plus de 20 mètres carrés, doivent-ils obligatoirement faire

l'objet d'un permis de construire. Et s'ils sont d'une surface inférieure à 20 m<sup>2</sup>, ils doivent tout de même être assortis d'une déclaration préalable en mairie. Il s'agit là du code de l'urbanisme : à Niort comme ailleurs, le Maire est tenu de faire appliquer le droit et, en cas d'infraction, de dresser un procès-verbal transmis au ministère public. C'est ensuite le procureur qui instruit le dossier... Vous pouvez encourir une amende de 1 500 euros à 300 000 euros dans les cas très graves et une démolition à vos frais.

## Loi simplifiée

Pour ne pas en arriver à ces extrémités, réservées aux cas les plus graves, il nous faut être en conformité avec la loi, qui a été, rappelons-le, simplifiée en 2007. Si vous devez changer vos fenêtres ou votre porte d'entrée, refaire votre clôture (limite de propriété), ravaler votre façade, remanier votre toiture, vous devez remplir au préalable une déclara-

tion de travaux. La liste exhaustive des travaux se trouve sur le site Internet du ministère de l'écologie (<http://www.developpement-durable.gouv.fr/S-informer-communiquer,16048.html>) La démarche est simple : soit vous allez en mairie, au service de l'Urbanisme, où l'on vous renseignera, soit vous pourrez récupérer directement le formulaire sur le site Internet de la Ville [www.vivre-a-niort.com](http://www.vivre-a-niort.com) et le compléter chez vous. En moyenne, la mairie reçoit tout de même 3 500 personnes chaque année à son service Urbanisme.

Les agents municipaux sont tenus d'instruire votre dossier et de vous communiquer la réponse sous un mois maximum, si votre maison n'est pas dans le secteur protégé<sup>(1)</sup>, deux mois si vous êtes situés dans ce secteur car la Ville doit alors adjoindre l'avis de l'Architecte des bâtiments de France. Dès lors qu'il s'agit de travaux de plus grande ampleur : la construction d'un bâtiment, quel qu'il soit, supérieur à 20 m<sup>2</sup>, qu'il s'agisse d'une extension de votre maison ou d'un abri de jardin, vous devez obtenir un permis de construire. Le délai d'instruction est alors de 2 mois si vous n'êtes pas en secteur protégé et de 3 mois si vous êtes situés dans le centre-ville ou dans les anciens bourgs (Ste Pezenne, St Liguairé...). Si vous oubliez ces règles, vous risquez par exemple de devoir changer votre fenêtre PVC flambant neuve ou votre porte rose anglais... ■

Véronique Bonnet-Leclerc

<sup>(1)</sup> Secteur sauvegardé par la Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP).

**Rens. service de l'Urbanisme, Hôtel administratif communal, Espace niortais, ouvert du lundi au vendredi inclus de 8h15 à 12h15 et de 13h30 à 17h.**

Plus d'infos et des démarches en ligne sur [www.vivre-a-niort.com](http://www.vivre-a-niort.com), rubrique urbanisme

## Le saviez-vous ?

### Repas solidaires

**Restaurant associatif ouvert à tous depuis fin 2009 dans le quartier du Clou-Bouchet, Le Square emploie trois collaborateurs en insertion. Pour les fêtes, le conseil d'administration a voulu élargir son action en direction du plus grand nombre. C'est ainsi que pendant les vacances scolaires, une réduction de plus de 4€ sera proposée sur le menu aux personnes en insertion du bassin niortais ainsi qu'aux adhérents de la maison de quartier du Clou-Bouchet. Une façon sympathique, solidaire et gourmande de rap-**



Bruno Darbord

**per son appartenance à ce réseau d'acteurs et de montrer son attachement au quartier. Concrètement, du 20 au 31 décembre, dix repas par service seront à réserver par le public visé. La réservation peut se faire simplement par téléphone, mais permettra de gérer au mieux cette opération, qui devrait représenter plus de 100 repas servis en deux semaines. ■**

**Le Square, 10 rue Joseph Cugnot, tél. 05 49 73 46 06.**

# Donjon : suivez le guide !

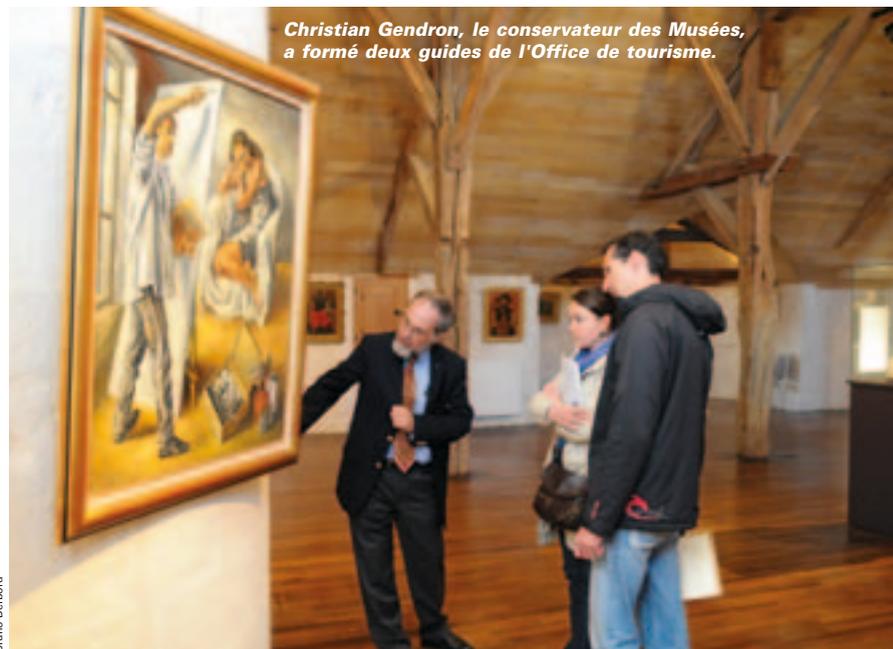
**Et si nous reprenions d'assaut notre cher vieux Donjon ? Dès ce mois de décembre, l'office de tourisme et les Musées testent des visites guidées. Venez vivre l'aventure du Donjon !**

On pourrait croire qu'à force de faire partie du décor, le Donjon soit devenu invisible malgré sa stature. Les dernières journées du patrimoine, où il a été pris d'assaut par quelque 1 300 personnes, ont prouvé tout le contraire : le grand public est très attaché à ce donjon double du XII<sup>e</sup> siècle et se presse dès qu'on lui offre l'occasion de l'admirer tel qu'il est, un magnifique monument historique, classé depuis 1841. Tout ce mois-ci, de nouvelles occasions de visites, commentées qui plus est, vont se présenter. La Communauté d'agglomération a, en effet, décidé de mettre à disposition au Donjon, pendant la période de basse saison touristique, deux salariés de l'office de tourisme Niort-Marais Poitevin, renforçant ainsi les équipes des Musées de l'Agglomération. "Nous avons mis en place des binômes, avec une personne dédiée au conseil en séjours touristiques et une autre qui assure une mission de guide ou d'interprète à des heures fixes", explique Thierry Hospital, le directeur de l'office de tourisme. Le mois de décembre aura valeur de test. Les véritables visites guidées, qui seront pro-

posées sous forme de prestations, devraient démarrer en janvier prochain. "Après mars, ce sera le début de la saison touristique et il nous faudra arriver à trouver un équilibre", précise le directeur.

**"Ce n'est pas une belle endormie !"**

En attendant, vous pouvez suivre les guides (*lire encadré*). Une formation, animée par Christian Gendron, le conservateur en chef des Musées, leur a permis d'acquérir toute l'expertise nécessaire du monument. "Le plus important donjon après celui de Vincennes", remarque le conservateur. Les visites nous invitent à l'aventure, une aventure débutée au XII<sup>e</sup> siècle, lorsque qu'Henri II Plantagenêt fit édifier le château de Niort, dont seul subsiste aujourd'hui le Donjon. Pas question de dévoiler ici en détail la grande histoire de ce monument, inscrite plus largement dans l'histoire de Niort. Le mieux, c'est d'aller la vivre sur place. Savez-vous, par exemple, qu'en 1782, l'équipage d'un navire anglais, saisi au large de La Rochelle, y a été enfermé ? Sur les murs de l'escalier, les



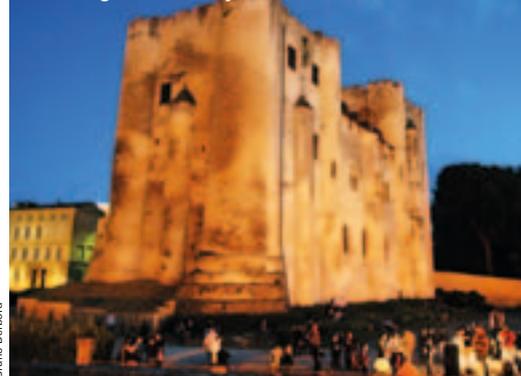
Christian Gendron, le conservateur des Musées, a formé deux guides de l'Office de tourisme.

officiers anglais ont gravé leurs noms et celui de leur vaisseau, le Surprise Cutter...

Au fil des siècles, notre Donjon a eu de nombreuses fonctions. Militaire à l'origine, pénitencier... Il fut aussi entrepôt d'archives au XIX<sup>e</sup> siècle ou musée ethnographique dès 1896. "Pendant la dernière guerre, il a également accueilli les ateliers nationaux de restauration de vitraux de Chartres et de Bourges", ajoute le conservateur. Voué plus récemment aux expositions temporaires, il sert, depuis plusieurs mois, d'écrin à la collection Ouvrard. Aujourd'hui, la CAN entend bien lui donner une vraie fonction touristique. "Le Donjon n'est pas une belle endormie !", souligne Thierry Hospital. Les visites guidées sont, en quelque sorte, la première étape d'un autre projet : "celui d'en faire un lieu pour découvrir ce qu'a pu être l'histoire locale", poursuit le directeur. Avec, par exemple, la réalisation d'une maquette pédagogique du monument dans la ville. ■

Marie-Catherine Comère

**Nous sommes toujours avides de découvrir davantage notre Donjon.**



## Quels jours et à quelle heure ?

● En décembre, les visites commentées se déroulent du mardi au samedi à heures fixes, 11h et 15h (gratuit tout le mois).

● Le Donjon est ouvert du mardi au samedi, de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Rens. auprès de l'office de tourisme au 05 49 24 18 79 ou 0820 2000 79 (n° vert). Ou auprès des Musées au 05 49 78 72 00/04.



Un des beaux graffitis laissés par un prisonnier anglais.

FORMALITÉS

# Tous les garçons et les filles...

**V**ous avez 16 ans, vous habitez à Niort et vous êtes de nationalité française ? Si vous ne l'avez pas encore fait, vous devez vous faire recenser auprès de la mairie. Vous-même ou l'un de vos parents pouvez vous présenter à l'Hôtel administratif communal avec une pièce d'identité et un livret de famille pour faire la demande auprès du service des Formalités citoyennes. L'attestation vous sera ensuite délivrée

dans un délai de 48 heures. Filles et garçons, le recensement citoyen est obligatoire et universel. L'attestation qui vous est délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'Etat. Cette démarche permet l'inscription automa-



Glyphes / Ph. Gaultreanu

tique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans. ■

NOTEZ-LE

## Je vous fais un paquet cadeau ?

A l'approche des fêtes de fin d'année, l'association des Paralysés de France vous propose de vous associer à sa campagne "paquets cadeaux". Ce afin de récolter des fonds qui serviront à défendre et accompagner des personnes en situation de handicap. Cette année, les bénévoles de l'association seront présents dans trois enseignes : King Jouets, Espace culturel Leclerc et Décathlon. Vous avez un peu de temps libre ? N'hésitez pas à les rejoindre pour faire des paquets cadeaux. ■

Contact : APF, tél 05 49 73 52 14 dd.79@apf.asso.fr

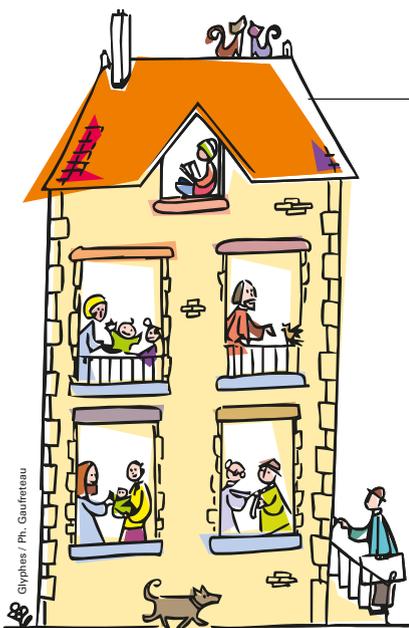
CITOYENNETÉ

# Recensement et enquête

**C**haque début d'année, l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) recense 8% d'entre nous. Grâce à notre bonne participation lors de la campagne de recensement précédente, début 2010, nous savons que la population totale de notre ville s'établit à 60 856 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2007. On dénombre ainsi 29 294 ménages. La prochaine campagne de recensement se déroulera du 20 janvier au 26 février 2011. Si vous faites partie des Niortais tirés

au sort cette année, vous recevrez un courrier préalable à la visite d'un des treize agents recenseurs recrutés par la mairie. Dûment accrédité et disponible en soirée et les week-ends, cet agent vous remettra un questionnaire. Il pourra vous aider à le remplir et le récupérer afin de le transmettre à l'Insee, à moins que vous ne préfériez le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie. Rappelons que vos réponses au questionnaire sont confidentielles et utilisées uniquement à des fins

statistiques. Une partie des personnes recensées cette année sera sollicitée pour répondre à l'enquête "Famille et logement 2011". Reconnue d'intérêt général, cette dernière permet de mieux connaître la diversité des situations familiales d'aujourd'hui et les lieux où nous vivons. L'enquête précédente datait de 1999. Comme pour le recensement, les informations recueillies sont confidentielles et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. ■



Glyphes / Ph. Gaultreanu

LISTES ÉLECTORALES

## Pour s'inscrire

Pièce d'identité : carte d'identité, ou passeport ou permis de conduire avec un justificatif de nationalité. Justificatif de domicile : facture, avis d'imposition, bulletin de salaire, titre de pension. Ou certificat d'hébergement complété par un justificatif établissant la preuve de l'attache du demandeur avec la commune. Pour être valide, un justificatif de domicile doit être au nom de l'électeur et dater de moins de trois mois. Renseignements auprès du service des Élections : 05 49 78 75 03.

# Pour voter, inscrivez-vous !

**L**es conseillers généraux élus en 2004 seront renouvelés en 2011. Nous élirons donc les conseillers pour les cantons de Niort-Est et Niort-Ouest le dimanche 20 mars et, en cas de second tour, le dimanche 27 mars. Si ce n'est déjà fait, inscrivez-vous sur les listes électorales avant la fin de l'année. Vous devez vous présenter à l'Hôtel administratif communal ou dans votre mairie de quartier muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile à votre nom (*lire ci-contre*). Vous avez jusqu'au vendredi 31 décembre, 17h30. Mais n'attendez pas le dernier moment !



Glyphes / Ph. Gaultreanu

Sachez aussi que si vous êtes muté à Niort après le 1<sup>er</sup> janvier 2011, la loi vous autorise à vous inscrire après le 31 décembre et jusqu'à 10 jours avant le scrutin. Vous devrez vous munir d'un document prouvant votre changement

d'affectation professionnelle en plus des justificatifs habituels. Enfin, les jeunes devenus majeurs entre le 31 décembre et la veille du scrutin sont également inscrits d'office, s'ils se sont fait recenser à 16 ans (*lire ci-dessus*). ■

# La culture et la nature, c'est pas sorcier !

*La Ville et l'Inspection académique ont lancé cette année de nouveaux projets à l'intention des écoles. Pour rencontrer des artistes, plonger dans l'architecture niortaise, remonter le fil de l'eau du robinet... Une autre façon d'apprendre.*

**P**ourquoi vous prenez des gens en photo ? "Est-ce que vous ne connaissez que des artistes ?" "Est-ce que vous êtes riche ?" "Comment faites-vous pour vous prendre vous-même en photo ?" ... Salle basse du Pilori, un après-midi d'automne, une classe de CE2-CM1 de Ferdinand-Buisson a quitté son quartier de Champommier pour venir découvrir l'exposition du Niortais Alain Bachet. Un rendez-vous que les petits ont soigneusement préparé avec leur enseignante, madame Cazenave, et qui leur permet non seulement d'approcher de près des œuvres mais surtout, de parler "en vrai" avec un artiste, un "vrai" ! Du coup, les questions fusent et laissent apparaître derrière la candeur de l'enfance le bon sens de nos petits... Les réponses de l'artiste, elles, leur font entrevoir la réalité de sa vie, de son processus de création, de ses vérités et de ses doutes. Le tout avec un humour et une sincérité qui réjouissent les enfants. D'abord formé aux métiers du cinéma, Alain Bachet, qui a été chef opérateur à Paris avant de bifurquer vers la photographie, se souvient qu'il est aussi un père. Il explique avec une grande simplicité son travail autour de l'identité, à travers notamment ses portraits de famille mêlés et métissés. Le propos est plus



L'artiste niortais Alain Bachet a captivé son jeune auditoire au Pilori.

complexe qu'il n'y paraît mais Alain Bachet emmène son jeune public sur le chemin de sa réflexion sans le perdre en route.

## Moyens supplémentaires

C'est bien là l'ambition de ce projet imaginé conjointement par la mairie et l'Inspection académique : plus que de simples visites d'expos, ce parcours va permettre à nos enfants de découvrir quatre artistes tout au long de l'année, qui utilisent des techniques très différentes et leur offriront des regards pluriels. L'un en photo, l'autre en sculpture, en peinture, en dessin... et au bout, des ateliers organisés avec les artistes dans les écoles. Parce que la Ville a rouvert le Pilori pour en faire un vrai lieu d'échanges entre les Niortais et l'art. Mais aussi parce que la municipalité souhaite tout mettre en œuvre pour apporter à nos pitchouns et à leurs enseignants une ouverture sur le monde. Et, en particulier, des moyens supplémentaires en matière d'éducation à la culture, à l'environnement, à la citoyenneté.

Ainsi le projet autour du Pilori fait-il partie d'un large éventail organisé cette année : nos écoles se sont également vu proposer un projet sur l'architecture et le patrimoine de notre ville. Pour amener nos enfants aussi bien à se repérer sur un plan qu'à décrypter l'histoire de Niort comme l'histoire de France (*lire encadré*). Tout en apprenant à faire des croquis et prendre des photos de bâti. Enfin, axe prioritaire de l'action de la municipalité, l'éducation à l'environnement et au développement durable, à laquelle les écoles avaient pu déjà s'inscrire l'an passé, dans la perspective du Festival Téciverdi. Cette année, c'est un catalogue complet d'actions mises en place par les éco-animateurs municipaux qui a été envoyé à toutes les écoles. Où nos bambins pourront aussi bien être sensibilisés à la biodiversité qu'à la chaîne alimentaire, à l'énergie éolienne ou encore à la prévention des déchets. Pour qu'ils deviennent de vrais éco-citoyens... ■

Véronique Bonnet-Leclerc

## Pour découvrir le vaste monde...

Les projets fédérateurs mis sur pied par la Ville et l'Inspection académique cette année sont très variés :

- Les 10 ans découvrent le Camji, haut lieu de diffusion et création musicale (*lire également page 21*) qui fête ses 10 ans.
- L'histoire du clown ou comment associer les enfants au Très Grand Conseil mondial des clowns avec les Matapeste et participer aux préparatifs.
- Pour les maternelles, "Un printemps, un artiste" au cours duquel les enfants vont créer des affiches à découvrir sur les panneaux mis à disposition de la Ville en mars.
- "Architecture et patrimoine", parcours dans une ville en transformation, à la recherche de son histoire.
- L'eau dans la ville, de la Sèvre au robinet : sorties dans le milieu naturel et expérimentations, éducation à la protection de l'eau.
- Galerie d'art dans les écoles : les écoles niortaises qui ont pu bénéficier de l'aménagement d'un hall d'exposition accueillent des expos d'artistes.
- Programme d'éducation à l'environnement proposé par les éco-animateurs municipaux qui se déplacent dans les écoles.



Denis, éco-animateur de la mairie.

## PERSONNES ÂGÉES

## Lutter contre l'isolement

*Le service de maintien à domicile du CCAS propose des soins et des aides de qualité à la personne. En lien avec le Conseil général, le centre hospitalier et d'autres partenaires, il lutte contre l'isolement des personnes âgées.*

Une même personne peut avoir besoin à la fois de soins infirmiers, d'auxiliaire de vie et de livraison de repas. Nous élaborons un plan d'aide global pour mieux répondre à ses besoins" expose Marylène L'Hermite-Chesneau, responsable du service de maintien à domicile du Centre communal d'action sociale (CCAS). Pour son élue référente, Annie Coutureau, adjointe au maire déléguée à la vie des aînés, il s'agit de placer la personne au cœur du dispo-



Annie Coutureau

stif de prise en charge. "L'aide aux personnes âgées relève de la compétence du conseil général. Nous travaillons en lien étroit avec lui, souligne l'élue, qui ajoute : " Avec madame le Maire et ma collègue Nathalie Seguin, vice-présidente du CCAS, nous tenons à ce que la personne âgée soit considérée dans sa globalité et que l'on ne reste plus sur le seul plan sanitaire." Le service de maintien à domicile assure chaque jour trois grandes missions : portage de repas, services à la personne et

soins infirmiers (lire encadré). Cette année, le service s'est engagé dans une démarche qualité. Formation des agents concernant la fin de vie, traçabilité des soins apportés... la certification est prévue pour 2011. En lien avec l'association France Alzheimer et l'association pour l'action gérontologique du bassin de vie niortais, il travaille à deux projets : l'un pour soutenir les aidants qui prennent en charge des personnes atteintes de maladies neuro-dégénératives, l'autre pour améliorer l'hospitalisation à domicile de ces malades avec du personnel spécialisé.

### Maintenir le lien social

Ces services sont assurés dans un contexte qui voit à la fois les besoins croître et les moyens diminuer. Le dernier recensement le montre : la population de notre ville vieillit. Un quart des Niortais ont plus de 60 ans. Et 40% des personnes âgées de 75 ans et plus vivent seules.

Désengagement de l'Etat, des caisses de retraites... Les soins à domicile restent encore financés par de l'argent public, mais pour combien de temps ? L'élue alerte sur la teneur d'un rapport, remis cet été à l'Assemblée nationale par la députée Valérie Rosso-Debord en conclusion des travaux de la mission sur la prise en charge des personnes âgées dépendantes. Il préconise notamment de " rendre obligatoire dès l'âge de cinquante ans, la souscription d'une assurance perte d'autonomie liée à l'âge" et de



Les agents du CCAS passent tous les jours auprès de centaines de Niortais.

" réserver le bénéfice de l'allocation personnalisée d'autonomie aux personnes les plus dépendantes."

Dans ce contexte, la politique municipale de solidarité doit d'autant plus s'affirmer de façon concrète. Annie Coutureau est convaincue que " lutter contre l'isolement de la personne âgée est une action préventive majeure." Elle table sur une démarche transversale, associant élus, responsables associatifs et professionnels. Depuis un an, une commission personnes âgées s'est constituée au sein du CCAS afin de définir des actions pour lutter contre cet isolement. " Dans tous les quartiers, nous pouvons inviter les personnes à participer à des activités ciblées. C'est une action collective sur un thème fédérateur, une démarche de longue haleine à mener dans le respect des gens". ■

Véronique Duval

Renseignements au CCAS, tél. 05 49 78 72 73.

### Trois services complémentaires

Le portage de repas livre à plus de cent personnes des repas complets et équilibrés sur commande, pour tous les jours de la semaine avec un passage du lundi au samedi. Une trentaine d'auxiliaires de vie aident 340 usagers à accomplir des actes de la vie courante. En fonction du plan d'aide établi avec le Conseil général en charge de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), le service peut intervenir sept jours sur sept. Des personnes plus autonomes font aussi appel au CCAS pour de l'aide ménagère. Enfin, 365 jours par an, les aides soignantes du service de soins infirmiers à domicile visitent une cinquantaine de patients atteints de pathologies lourdes, en complément de soins dispensés par des infirmières libérales. Ceci en lien étroit avec le centre hospitalier.